

Le Salon **du sport** du **Loisir du Tourisme** et des **Territoires**

Du 25 au 27 janvier 2006 à Grenoble

Quels territoires ? Quelles cohérences ?



sport
LOISIR *et* TOURISME
territoires

Rhône-Alpes Région



12 CONGRÈS - 25 ATELIERS - 150 EXPOSANTS - 3 000 VISITEURS



infosport.org

Sports
et
Territoires





Une réflexion prospective sur l'organisation du sport en France

En introduction aux travaux, les congressistes seront invités à prendre connaissance d'un travail prospectif réalisé pour le compte de la Métro (la communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole), dans le cadre de la démarche de définition de ses objectifs en matière de politique sportive. Pendant plus d'un an (et pour la première fois en France), experts universitaires, représentants des acteurs du sport se sont livrés à un travail d'analyse prospective sur ce que pourrait être le sport dans quinze ans.

sport LOISIR et TOURISME territoires

Quatre scénarios prospectifs

- le scénario de la tutelle publique : le sport, un enjeu national de société, d'éducation et de santé ;
- le scénario de la gouvernance acteurs et territoires : le sport, un enjeu d'aménagement et de développement local ;
- le scénario de l'accompagnement de la demande : le sport, un enjeu identitaire, affinitaire, communautaire ;
- le scénario du laisser faire du libéralisme : le sport, un enjeu économique.

Ils permettront, avec la conférence sur le développement durable en séance plénière introductive, de poser le cadre de la réflexion et de donner une dimension prospective aux congrès.

Les congrès

- Chaque congrès est organisé sur deux demi-journées :
- la première (le 25, après-midi) sera consacrée à l'analyse de la situation et aux rôles des différents acteurs ;
 - la seconde (le 26, matin) portera sur les évolutions, les synergies entre les acteurs, la recherche de nouvelles cohérences sur les territoires.

Un grand débat

Une synthèse des congrès présentée en séance plénière permettra de lancer un grand débat sur l'organisation du sport en France, en présence des représentants de tous les acteurs (ministère, mouvement sportif, associations d'élus...).

Le forum permanent des métiers du sport

Chaque demi-journée, au cœur de l'espace exposition, des conférences seront organisées sur les métiers du sport et l'emploi. En partenariat notamment avec le CNFPT et la région Rhône-Alpes, ces conférences porteront sur l'emploi dans la fonction publique mais également dans les associations sportives, sur les métiers de la montagne, les formations à distance...

Et aussi :

- l'assemblée générale de Sports et territoires le 25 à 19 h 00 ;
- l'assemblée générale de l'ANDISS le 26 à 19 h 00 ;
- la réunion du groupement Profession sport le 26 à 19 h 00.



Les organisateurs

CNOSF

INFOSPORT.ORG

SPORTS ET TERRITOIRES

CNFPT

Le salon des professionnels

Un salon à destination de tous les professionnels du sport :

- du secteur public : communes, établissements publics de coopération intercommunale, conseils généraux, conseils régionaux, État ;
- du secteur privé : clubs professionnels, sociétés de services, travailleurs indépendants, fabricants d'articles de sport, distributeurs, tour-opérateurs spécialisés, agences d'événements sportifs ;
- du secteur privé non marchand : associations, fédérations, groupements d'employeurs.

Destiné à tous les professionnels du sport, le salon rassemble des exposants dans les domaines du sport, du loisir sportif et du tourisme sportif.

Des réseaux partenaires

Présents dans les congrès ou pour l'organisation d'ateliers, à la disposition des participants sur l'espace exposition, ils seront à Grenoble : **AFNOR** Association française de normalisation / **AIRES** Association pour l'information et la recherche sur les équipements du sport et de loisirs / **ANDES** Association nationale des élus aux sports / **ANDISS** Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports / **CDES** Centre de droit et d'économie du sport / **Commission droit du sport de l'ordre des avocats du barreau de Lyon** / **CoSMoS** / **FIFAS** Fédération des industriels et fabricants d'articles de sport / **France Stations nautiques** / **FNETAPS** Fédération nationale des enseignants territoriaux des activités physiques et sportives / **FNMNS** Fédération nationale des métiers de la natation et du sport / **Groupement profession sport** / **LICRA** Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme / **FNOMS** Fédération nationale des offices municipaux des sports / **Pôle sports nature** du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative / **Qualisport** / **Réseau des experts en glisses urbaines** : glisses-urbaines.org/ / **Réseau « Sports nature »** – sportsnature.org / **Réseau national des experts profession sport** / **RUMPRIS** Réseau universitaire des masters professionnels innovants en Staps / **SNAPS** Syndicat national des activités physiques et sportives / **SNEP** Syndicat national de l'éducation physique / **SNP** Syndicat national des patinoires / **SEJS** Syndicat des personnels d'inspection et d'encadrement de MJSVA.

LE PROGRAMME EN UNE PAGE

Le 25 matin : 8 h 30 - 10 h 00 Accueil des congressistes

10 h 00 Ouverture officielle

11 h 00 Quelles prospectives pour les organisations sportives ?

LES CONGRÈS		25 APRÈS-MIDI	26 MATIN
C1 : Sports de montagne et sports nature : quelle maîtrise d'ouvrage pour quel projet de territoire ?	14 h 00 - Les acteurs et leurs stratégies	9 h 00 - Quel projet pour quel territoire ?	
C2 : Espaces, sites et itinéraires : quelle maîtrise d'ouvrage ? Quel financement ?	14 h 00 - Les espaces, les acteurs, les moyens	9 h 00 - Les projets et les montages	
C3 : Sports et loisirs nautiques : quelles stratégies de développement ?	14 h 00 - Les acteurs du nautisme et leurs stratégies de développement	9 h 00 - Quels partenariats sur quels territoires ?	
C4 : Sport et politique publique : quelles complémentarités entre les acteurs ?	14 h 30 - Le service public du sport en France vu par les différents acteurs : approche contextuelle	9 h 30 - Quel service public du sport en France ? Quelles complémentarités entre les acteurs ? À quel niveau de territoire pertinent ?	
C5 : Sport, architecture et urbanisme : quels aménagements, quels projets pour quels services ?	14 h 30 - Les aménagements et équipements sportifs : de nouvelles problématiques pour répondre à la demande sociale	9 h 30 - Comment réussir une politique d'aménagement du territoire sportif et une intégration urbaine des équipements ?	
C6 : L'éducation par le sport : quelles politiques éducatives ? Quelles complémentarités entre les acteurs ?	14 h 30 - Rôle et mission des différents acteurs	9 h 30 - Quelle cohérence pour une politique de la jeunesse efficace et efficiente ?	
C7 : Sport, emploi et développement local : quelle pérennisation des emplois et professionnalisation des structures ?	15 h 00 - Les outils de développement de l'emploi sportif	9 h 30 - Quelle mutualisation pour la pérennisation des emplois ?	
C8 : Piscines publiques : quelle maîtrise d'ouvrage, quel financement pour quelle politique ?	15 h 00 - Quel niveau pertinent pour la maîtrise d'ouvrage des piscines publiques ?	10 h 00 - Quelles synergies entre les acteurs publics et privés pour la construction d'un établissement aquatique ?	
C9 : Nouvelles pratiques sportives de loisir et de santé : quelles réponses apporter ?	15 h 00 - Comment définir les nouvelles pratiques sportives de loisir ?	10 h 00 - Le loisir sportif : quels enjeux pour quels acteurs ?	
C10 : Sport professionnel : vers un aménagement du territoire ?	15 h 30 - Les relations entre les clubs professionnels et les collectivités	10 h 00 - Vers un aménagement du territoire sportif : la ligue fermée a-t-elle un avenir ?	
C11 : Événementiel sportif : partenariats entre public, privé et mouvement sportif : pourquoi et comment ?	15 h 30 - Le partenariat : quels intérêts pour les différents acteurs ?	10 h 00 - Les clés de la réussite d'un événement sportif	

26, APRÈS-MIDI à partir de 14 h 00 : Ateliers techniques et pratiques

CDESI : quels enseignements tirer des premières expérimentations ? - Les groupements d'employeurs - Les skates park : le point sur l'état actuel de la normalisation - La réglementation administrative des manifestations sportives - La convention collective du sport : quelle mise en application ? - Loisirs sportifs indoor et tourisme : les bonnes idées à mettre en œuvre - Surveillance des piscines et baignades : l'évolution du cadre réglementaire - La filière sportive, état des lieux et perspectives - Comment la LICRA peut accompagner les collectivités dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté ? Les terrains synthétiques - Le sportif de haut niveau et le sportif professionnel : statut, rémunération, fiscalité, droit d'image - Quel statut pour un travailleur indépendant ? (profession libérale, micro-entreprise...) - Financement et fiscalité des manifestations sportives - PDESJ : quels outils juridiques pour maîtriser l'accessibilité aux ESI ? - La maîtrise de l'énergie dans les équipements sportifs - La glisse urbaine : législation, équipement, structuration - Équipements sportifs de proximité : leurs fonctions, les évolutions normatives - Le management des associations sportives - La patinoïre, un outil d'animation dans la ville - Gardiennage des équipements sportifs ou/et vidéosurveillance ? - Fonction publique territoriale (conseiller, éducateur), fonction publique d'État (enseignant, inspecteur, professeur) ; différences et convergences - La sécurité matérielle dans les piscines - La démarche qualité dans les équipements sportifs - Équipement sportif et démarche HQE - Pratique outdoor et auto-évaluation interactive - Utilisation des stades : pouvoir de l'arbitre, arrêts municipaux, quelles responsabilités ? - Un office municipal des sports : pour quoi faire ?

27 MATIN

9 h 00 - Synthèse des congrès

11 h 00 - Débat : vers la recherche de nouvelles cohérences

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le Salon du sport du Loisir du Tourisme et des Territoires

Le 12^e congrès : Le 24 janvier, 1^{re} convention nationale du RUMPRIS

(Réseau universitaire des masters professionnels innovants en Staps)

Réservée aux universitaires et étudiants

MERCREDI 25 JANVIER

10 h 00 Ouverture officielle

- **Henri Serandour**, président du CNOSF
- **Didier Migaud**, président de la Métro
- **Thierry Philip**, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, délégué au sport et à la santé
- **Michel Destot**, maire de Grenoble

11 h 00 Quelles perspectives pour les organisations sportives ?

Quatre scénarios pour le sport dans quinze ans*

- **Patrick Bayeux et Gérard Baslé**, maîtres de conférences, universités de Toulouse et Paris sud d'Orsay

Développement durable, un enjeu ?

- **Denis Cheminade**, directeur de la mission développement du CNOSF

12 h 00 Buffet dans l'espace exposition

* Présentation du travail réalisé à la demande de la Métro par ISC dans le cadre de la démarche de définition de ses objectifs en matière de politique sportive.

MERCREDI 25 JANVIER ET JEUDI 26 JANVIER

CONGRÈS 1

Sports de montagne et sports nature : quelle maîtrise d'ouvrage pour quel projet de territoire ?

- **Président : Alain Pilaud**, maire adjoint chargé des sports de la ville de Grenoble
- **Expert : Jean Corneloup**, maître de conférences UMRPACTE-Cermosem, président du réseau « Sports nature »

MERCREDI 25 - 14 H 00

Les acteurs et leurs stratégies

- L'innovation dans les stations de montagne : un enjeu d'utilisation du territoire, **Jean-François Coquard**, directeur des sports de Courchevel
- Comment un projet territorial s'appuyant sur les sports de nature peut-il être vecteur de reconversion d'un espace en voie de désindustrialisation ? (mairie et canton de L'Argentière-la-Bessée), **Patrick Vigne**, 1^{er} adjoint au maire de L'Argentière-la-Bessée et président de la commission municipale chargée du développement de tourisme sportif, **Éric Apilli**, directeur des services, mairie de L'Argentière-la-Bessée
- Relations entre une fédération sportive et des collectivités territoriales dans le cadre de la réalisation de projets d'équipements structurants : le cas des refuges et des centres alpins, **Luc Jourjon**, directeur technique national du Club alpin français

Coordination technique : Gérard Calamia, Sports et territoires

JEUDI 26 - 9 H 00

Quel projet pour quel territoire ?

- Via Alpina : comment gérer un projet international et mobiliser un réseau de maîtres d'ouvrage ? **Gilles Chappaz**, directeur adjoint de la grande traversée des Alpes
- Relation entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage dans la réalisation de projets innovants, **Éric Bouchet**, Ludéquip'/entrepris
- La promotion d'un département à partir des produits touristiques dans le domaine du sport nature : le point sur la démarche en cours dans l'Ariège, **Frédéric Fernandez**, directeur du CDT de l'Ariège

En partenariat avec : sportsnature.org

CONGRÈS 2

Espaces, sites et itinéraires : quelle maîtrise d'ouvrage ? Quelle maîtrise d'œuvre ? Quel financement ?

- **Président** : Jacques Vergnes, vice-président de Sports et territoires, directeur du développement sportif de la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur
- **Expert** : Éric Journaux, chargé de mission à la Direction des sports du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

MERCREDI 25 - 14 H 00

Les espaces, les acteurs, les moyens

- De la CDESI au PDESI : les différentes étapes de mise en œuvre, **Olivier Reymbaut**, pôle ressources sports nature du MJSVA
- Les espaces, sites et itinéraires : quel statut juridique ? Quels propriétaires ? **Hervé Simon**, conseil général de la Drôme
- Les conditions d'utilisation de la TDENS, **Daniel Maillard**, responsable du service espaces naturels sensibles et randonnées au conseil général des Côtes-d'Armor

Coordination technique : Jacques Vergnes, Sports et territoires

JEUDI 26 - 9 H 00

Les projets et les montages

- Les sports de nature, vecteurs de développement touristique et économique : le cas de la CA du territoire de la côte ouest de La Réunion, **Jean-Raphaël Bartoli**, Amnyos
- Du PDIPR au PDESI, quelles relations avec les propriétaires ? Contrat responsabilité, **Hervé Simon**, conseil général de la Drôme

En partenariat avec : Pôle ressources sports nature du MJSVA

CONGRÈS 3

Sports et loisirs nautiques : quelles stratégies de développement ?

- **Président** : Jean Kerhoas, président du conseil interfédéral des sports nautiques
- **Expert** : Christophe Debove, directeur de l'École nationale de voile

MERCREDI 25 - 14 H 00

Les acteurs des sports et des loisirs nautiques et leurs stratégies de développement

- France Stations nautiques : une organisation au service du développement territorial du nautisme, **Éric Mabo**, directeur de France Stations nautiques
- Le conseil interfédéral des sports nautiques : le nautisme au service du développement des activités fédérales, **Séverine Niel**, chargée de mission au Comité national olympique et sportif français
- Le nautisme : une activité au service du développement local, **Pierre Nicolini**, DGA ville de La Ciotat

Coordination technique : Séverine Niel, CNOSF

JEUDI 26 - 9 H 00

Quels partenariats sur quels territoires ?

- Un exemple de partenariat : Nautisme en Bretagne, **Alain Gormelen**, président de Nautisme en Bretagne
- Plan qualité France : la marque qualité France, un moyen pour mettre en synergie les acteurs ? **Jean Penot**, chargé de mission auprès du directeur du tourisme
- Démarche qualité : les documents AFNOR, **Laurence Chapelle**, ingénieur en normalisation, domaine sport loisir, AFNOR
- La politique nautique d'Aix-les-Bains : **Michel Frugier**, maire adjoint

En partenariat avec : Conseil interfédéral des sports nautiques et France Stations nautiques

Chaque jour les déjeuners s'organisent
sous la forme de buffet dans l'espace exposition

CONGRÈS 4

Sport et politique publique : quelles complémentarités entre les acteurs ?

- **Président** : Jean-Louis Boujon, président de l'UNSS
- **Expert** : Alain Loret, professeur des universités, université de Rouen «la construction politique du service public du sport : 1958-2006»

MERCREDI 25 - 14 H 30

Le service public du sport en France vu par les différents acteurs : approche contextuelle

- Peut-on encore parler d'un service public de l'éducation physique ? **Jean Lafontan**, secrétaire général du SNEP
- Le service public local du sport : un service à construire au cas par cas, **Jean-Claude Cranga**, président de Sports et territoires
- Le service public de la jeunesse et des sports : quelles missions, moyens et organisation de l'État en ce début du XXI^e siècle, **Michel Chauveau et Isabelle Becu-Salaün**, secrétaire général et secrétaire générale adjointe du SEJS (syndicat des personnels d'inspection et d'encadrement du MJSVA)

Coordination technique : Jean-Claude Cranga, Sports et territoires

JEUDI 26 - 9 H 30

Quel service public du sport en France ? Quelles complémentarités entre les acteurs ? À quel niveau de territoire pertinent ?

- La Coupe du monde de rugby, un exemple à suivre pour une nouvelle gouvernance du sport, **Jean-Claude Cranga**, président de Sports et territoires
- Une conférence régionale pour le développement du sport : l'exemple de la région Centre, **François Dumon**, vice-président chargé des sports de la région Centre, **Patrick Lotte**, directeur des sports de la région Centre
- Participer au débat, **Jean-Pierre Krumbholz**, SNAPS

En partenariat avec : SNEP et le SEJS

CONGRÈS 5

Sport, architecture et urbanisme : quels aménagements, quels projets pour quels services ?

- **Président** : Gilles Moulin, vice-président en charge des équipements sportifs de Grenoble Alpes Métropole
- **Expert** : Denis Cheminade, responsable du développement territorial au CNOSF «équipements sportifs de la fonctionnalité sportive à l'intégration urbaine»

MERCREDI 25 - 14 H 30

Les aménagements et équipements sportifs : de nouvelles problématiques pour répondre à la demande sociale

- Le recensement des équipements sportifs en France : quels enseignements ? **Thierry Maudet**, adjoint au directeur des sports au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- L'usage des équipements sportifs : le point de vue des Français, **Roger Bonnenfant**, secrétaire général de l'association Aires
- Les équipements sportifs comme instruments de la politique publique territoriale, **Jean-Pierre Faye**, CNFPT, architecte, ancien DGA de l'agglomération de Montpellier

Coordination technique : Denis Cheminade, CNOSF

JEUDI 26 - 9 H 30

Comment réussir une politique d'aménagement du territoire sportif et une intégration urbaine des équipements ?

- Du recensement à l'élaboration d'une politique d'équipements sportifs sur un territoire : les conditions de réussite, **Thierry Maudet**, adjoint au directeur des sports au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- La question clé de l'accessibilité aux équipements, **Gilbert-Luc Devinaz**, maire adjoint chargé du sport de Villeurbanne, membre du CA de l'Andes et de la FNOMS, adjoint au codirecteur du Centre régional d'information et de coordination routières Rhône-Alpes Auvergne, chargé de la communication et des relations extérieures
- Le CNDS : outil de financement ou de planification des équipements sportifs ? **Georges Planchot**, membre de l'exécutif du CNOSF, président du conseil national des CROS-CDOS

En partenariat avec : Aires



CONGRÈS 6

L'éducation par le sport : quelles politiques éducatives ? Quelles complémentarités entre les acteurs ?

- **Président** : Bruno Béthune, directeur départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative Isère
- **Expert** : Dominique Charrier, maître de conférences, université de Caen

MERCREDI 25 - 14 H 30

Rôle et mission des différents acteurs

- L'Éducation nationale, chef de file des politiques éducatives territoriales ? **Yves Touchard**, chargé de mission à la Direction des enseignements scolaires, ministère de l'Éducation nationale
- Quelles compétences au service des politiques éducatives sportives ? **Salmi Bachir**, président de la FNETAPS, **Philippe Demaugé**, responsable régional de formation au CNFPT Midi-Pyrénées
- La CAF, un nouvel acteur des politiques éducatives ? **Tahr Belmounes***, directeur du développement social à la CNAF

Coordination technique : Philippe Demaugé, CNFPT

* intervenant presenti

JEUDI 26 - 9 H 30

Quelle cohérence pour une politique de la jeunesse efficace et efficiente ?

- Comment articuler politiques sectorielles, politiques de la jeunesse et politiques territoriales : l'exemple du conseil général de la Gironde, **Jean-Mary Fargeas**, directeur général adjoint, conseil général de la Gironde
- L'UCPA, un acteur au service du sport pour tous et de la jeunesse, **François Pernette**, directeur du pôle loisir sportif de proximité
- **Participera également au débat** : Alain Becker, SNEP

En partenariat avec : FNETAPS, SNEP

CONGRÈS 7

Sport, emploi et développement local : quelle pérennisation des emplois et professionnalisation des structures ?

- **Président** : Pierre Belin, président du CDOS Isère, président de Profession sport Isère
- **Expert** : Pascale Trace, directrice de l'Association profession sport animation loisirs culture 21 et membre du réseau national des experts Profession sport

MERCREDI 25 - 15 H 00

Les outils de développement de l'emploi sportif

- La convention collective : quel impact sur la pérennisation des emplois ? **José Mariage**, CoSMoS
- Les dispositifs locaux d'accompagnement en matière de professionnalisation des emplois, **Johan Cauet**, Centre national d'appui et de ressources sport
- Le dispositif « Profession sport » : état des lieux, **Nicolas Verdon**, président du groupement « Profession sport »

JEUDI 26 - 9 H 30

Quelle mutualisation pour la pérennisation des emplois ?

- L'évolution vers le groupement d'employeurs, **Brigitte Clavagnier**, avocate
- Mutualisation des ressources humaines et des moyens de gestion : l'exemple de Profession sport 13, **Bernard Nicolaïdis**, directeur de Profession sport 13, **Alexandra Salacroup**, SCIC Sport emploi développement
- La politique de soutien en matière de professionnalisation de l'encadrement et de développement de l'emploi associatif sportif du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **Frédéric Steinberg**, chargé de mission, ou **Jérôme Fournier**, chef de bureau des politiques de l'emploi, délégation à l'emploi et aux formations, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

En partenariat avec : Réseau national des experts Profession sport et groupement Profession sport

Coordination technique : Bruno Taïana, Sports et territoires

Retrouvez la liste des exposants sur : www.infosport.org

CONGRÈS 8

Piscines publiques : quelle maîtrise d'ouvrage, quel financement pour quelle politique ?

- **Président** : Francis Luyce, président de la Fédération française de natation
- **Expert** : Jean-Paul Delanoy, directeur du centre nautique de Châtillon-Malakoff



MERCREDI 25 - 15 H 00

Quel niveau pertinent pour la maîtrise d'ouvrage des piscines publiques ?

- Les éléments à prendre en compte pour définir une politique en faveur de la natation, **Michel Rochereau**, ISC
- L'utilisation d'un schéma directeur des piscines : le cas de la région Rhône-Alpes, **Jean-Luc Garde**, directeur des sports, de la jeunesse et de la vie associative, **Philippe Bernard**, responsable des équipements sportifs
- La piscine : un équipement d'intérêt communautaire ? **Estelle Nocéra**, responsable des sports Clermont communauté

JEUDI 26 - 10 H 00

Quelles synergies entre les acteurs publics et privés pour la construction d'un établissement aquatique ?

- Les nouveaux modes de financement des équipements aquatiques, **Romain Granjon**, avocat associé, DS Avocats Lyon
- Comment, dans un contrat de concession, concilier service public et intérêt économique pour le concessionnaire ? Le cas de Tourcoing, **Jean-Luc Poulain**, DGA ville de Tourcoing, **Bruno Vandecasteele**, directeur des sports et de la jeunesse

En partenariat avec : Fédération française de natation, FNMNS



Coordination technique : Patrick Bayeux, Infosport.org

CONGRÈS 9

Nouvelles pratiques sportives de loisir et de santé : quelles réponses apporter ?

- **Président** : Didier Rambaud, vice-président chargé du sport, de la jeunesse, de la vie associative et de l'Isère olympique, conseil général de l'Isère
- **Expert** : Gérard Baslé, maître de conférences, université d'Orsay

MERCREDI 25 - 15 H 00

Comment définir les nouvelles pratiques sportives de loisir ?

- Le rôle des structures privées dans l'organisation du sport loisir, **Philippe Massebeuf**, président du Syndicat national des entreprises du fitness
- L'UCPA à l'affût des nouvelles pratiques, **Laurent Martini**, directeur général adjoint de l'UCPA
- Comment Décathlon anticipe sur l'évolution des pratiques ? **Irwin Wouts**, directeur de l'innovation, Décathlon

JEUDI 26 - 10 H 00

Le loisir sportif : quels enjeux pour quels acteurs ?

- La glisse urbaine : enjeu d'aménagement et d'organisation, **Rolland Mélet**, Récréation urbaine Conseil
- Médecine sportive et sport pour tous, **Frédéric Depiesse**, médecin, conseiller de la DRDJS Midi-Pyrénées, président de la commission médicale de la Fédération française d'athlétisme et membre de l'IAAF
- La plaine des sports, un outil au service du sport loisir, **Michel Issindou**, maire de Gières, vice-président de la Métro délégué à l'intercommunalité, les relations avec les communes et projets d'agglomération

En partenariat avec : glisses-urbaines.org

Coordination technique : Alain Fabaron, Sports et territoires



CONGRÈS 10

Sport professionnel : vers un aménagement du territoire ?

■ **Président** : Jacques Thouroude, président de l'ANDES

■ **Expert** : Jacques Quantin, vice-président de Sports et territoires, directeur des sports, de la jeunesse de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg

MERCREDI 25 - 15 H 30

Les relations entre les clubs professionnels et les collectivités

- Les relations du point de vue des territoires, **Loïc Ravenel**, géographe, maître de conférences à l'université de Franche-Comté
- Les relations au plan juridique, les contraintes posées par les clubs professionnels aux collectivités sont-elles légales ? **Luc Deiber**, chef du bureau de l'équipement, de l'aménagement du territoire et de l'économie du sport
- Les relations économiques : le soutien financier aux clubs professionnels, l'exemple de Rennes, **Pierre Leclercq**, directeur des sports de Rennes

Coordination technique : Jacques Quantin, Sports et territoires

JEUDI 26 - 10 H 00

Vers un aménagement du territoire sportif : la ligue fermée a-t-elle un avenir ? Les villes moyennes doivent-elles cibler le sport féminin ?

- Comment développer le rugby sur tout le territoire ? **Jean-Claude Baqué**, président de la FIRA (Fédération internationale de rugby amateur), vice-président de la FFR
- La ligue fermée : l'avenir pour le basket ? **Gilles Moretton**, président de l'Adecco ASVEL Basket, **Anthony Thiodet**, directeur exécutif de l'Adecco Asvel
- Une ville peut-elle soutenir tous les clubs au plus haut niveau ou doit-elle faire un choix ? Le cas de Toulouse, **Jean-Claude Paix**, maire adjoint chargé des sports, ville de Toulouse. Les retombées économiques des clubs professionnels et de haut niveau, **Patrick Bayeux**, maître de conférences, université de Toulouse

En partenariat avec : ANDES

CONGRÈS 11

Événement sportif : partenariats public, privé et mouvement sportif : pourquoi et comment ?

■ **Président** : Bernard Amsallem, vice-président du Comité national olympique et sportif français, président de la Fédération française d'athlétisme

■ **Expert** : Michel Desbordes, professeur des universités, université Marc Bloch de Strasbourg, sponsoring sportif, partenariat, mécénat, définitions, objectifs, écueils, dispositions réglementaires et fiscales

MERCREDI 25 - 15 H 30

Le partenariat : quels intérêts pour les différents acteurs ?

- L'évolution du sponsoring en France, **Patrice Naour**, rédacteur en chef de *SPORT stratégies*
- Pourquoi une collectivité achète un événement sportif ? L'exemple de la coupe Davis, **Christophe Fagniez**, directeur des événements sportifs, Fédération française de tennis
- La nécessité de mettre en synergie les différents acteurs pour inscrire un événement dans une stratégie de développement d'un territoire, **Alain Ferrand**, maître de conférences à l'UFR-STAPS de Lyon, coordonnateur français du programme SENTEDALPS (réseau transfrontalier pour le développement touristique et économique de l'Arc Alpin au travers d'événements sportifs)

Coordination technique : Patrick Savignan, Sports et territoires

JEUDI 26 - 10 H 00

Les clés de la réussite d'un événement sportif : un partenariat à trois, entre collectivité, mouvement sportif et opérateur privé

- L'organisation d'un événement à l'initiative d'un sponsor, **Frédéric Léonard**, Agence Hickory
- Une agence pour quoi faire ? **Hubert Gallais**, P-DG de l'agence STARTEAM

En partenariat avec : Sportstrategies.com

JEUDI 26 JANVIER, À PARTIR DE 14 H 00

Les thèmes des ateliers

- CDESI : quels enseignements tirer des premières expérimentations ?
- Les groupements d'employeurs
- Les skates park : le point sur l'état actuel de la normalisation
- La réglementation administrative des manifestations sportives
- La convention collective du sport : quelle mise en application ?
- Loisirs sportifs indoor et tourisme : les bonnes idées à mettre en œuvre
- Surveillance des piscines et baignades : l'évolution du cadre réglementaire
- La filière sportive, état des lieux et perspectives
- Comment la LICRA peut accompagner les collectivités dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté ?
- Les terrains synthétiques
- Le sportif de haut niveau et le sportif professionnel : statut, rémunération, fiscalité, droit d'image
- Quel statut pour un travailleur indépendant ? (profession libérale, micro-entreprise...)
- Financement et fiscalité des manifestations sportives
- PDESI : quels outils juridiques pour maîtriser l'accessibilité aux ESI ?
- La maîtrise de l'énergie dans les équipements sportifs
- La glisse urbaine : législation, équipement, structuration
- Équipements sportifs de proximité : leurs fonctions, les évolutions normatives
- Le management des associations sportives
- La patinoire, un outil d'animation dans la ville
- Gardiennage des équipements sportifs ou/et vidéosurveillance ?
- Fonction publique territoriale (conseiller, éducateur), fonction publique d'État (enseignant, inspecteur, professeur) : différences et convergences
- La sécurité matérielle dans les piscines
- La démarche qualité dans les équipements sportifs
- Équipement sportif et démarche HQE
- Pratique outdoor et auto-évaluation interactive
- Utilisation des stades : pouvoir de l'arbitre, arrêtés municipaux, quelles responsabilités ?
- Un office municipal des sports : pour quoi faire ?

Les partenaires

Pôle ressources national des sport de nature MJSVA
Groupement profession sport - Réseau national des experts Profession sport
FIFAS
Commission droit du sport de l'ordre des avocats du barreau de Lyon
CoSMoS
ADOC
ANDIISS – AFNOR
ANDIISS – CNFPT
La LICRA
CNOSF – fédérations – Revue terrains de sport
DRDJS Rhône-Alpes - Centre de droit et d'économie du sport
Centre de droit et d'économie du sport
Commission droit du sport de l'ordre des avocats du barreau de Lyon
Pôle ressources national des sports de nature MJSVA
AIRES
glisses-urbaines.org
FIFAS
CNOSF - Région Rhône-Alpes
SNP
ANDIISS
SNEP, SNAPS, FNETAPS
La piscine de demain
Qualisport
IPK - BEHI
DAG system
ANDES
FNOMS

VENDREDI 27 JANVIER

9 h 00 Séance plénière commune - synthèses des congrès

L'expression de chaque réseau et leurs attentes vis-à-vis des autres

- Forces et faiblesses ■ Facteurs de progrès
- Les attentes des réseaux par rapport aux trois catégories d'acteurs

11 h 00 Débat - Vers la recherche de nouvelles cohérences

En présence des représentants du ministère des Sports, du CNOSF, des associations nationales d'élus, de l'ANDES, et de Sports et territoires

12 h 30 Buffet dans l'exposition

Le Salon du sport du Loisir du Tourisme et des Territoires

Du 25 au 27 janvier 2006 à Grenoble

PLAN D'ACCÈS GRENOBLE ALPEXPO



Accès :

- **Par avion :** aéroports de Grenoble St-Geoirs à 45 minutes et de Lyon St-Exupéry à 50 minutes, aéroport de Genève-Cointrin à 90 minutes
- **Par train :** Gare TGV (Paris, Lille, Nantes)
- **En voiture :** autoroutes A48 Paris-Lyon, A41 Genève/Chambéry-Grenoble puis accès direct par rocade sud sortie n° 6 Alpexpo/Alpes congrès
- **En tramway :** Ligne A, arrêt Alpexpo - Alpes Congrès Le Summum
- **En bus :** Ligne 13, arrêt Alpes Congrès

ORGANISATEUR



ORGANISATION :

SLTT est organisé par PUS groupe Territorial, en partenariat avec le CNOSF, infosport.org, Sports et territoires et le CNFPT.

- Responsable du SLTT : Patrick Bayeux - e-mail : bayeux@club-internet.fr
- Commissaire général du salon : Sylvie Grasser - e-mail : sylvie.grasser@territorial.fr
- Inscription : Nathalie Scheunemann - Tél. : 04 76 65 77 77 - e-mail : nathalie.scheunemann@territorial.fr
- Hébergement : Piment Production - Tél. : 04 76 63 93 80 - e-mail : marjorie@piment-production.fr

■ COMMERCIALISATION DU SALON : SEPELCOM ■

Alexandra Moncorgé - Tél. : 04 72 22 32 42 - e-mail : amoncorg@sepelcom.com

Agnès Galice - Tél. : 04 72 22 32 51 - e-mail : agalice@sepelcom.com

■ CONTACT PRESSE ■

Sylvie Grasser - e-mail : sylvie.grasser@territorial.fr

Programme complet sur : www.infosport.org
Renseignements au 04 76 65 77 77

Le Salon du sport
du Loisir du Tourisme
et des Territoires
Du 25 au 27 janvier 2006 à Grenoble

sport
LOISIR et TOURISME
territoires

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer avant le 31 décembre 2005 à :
PUS - Nathalie Scheunemann - BP 215 - 38506 VOIRON Cedex
Fax : 04 76 65 79 98

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Organisme :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse de l'organisme :
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail :

Participation aux frais de dossier et de repas : (TVA 19,6 %)

- Inscription administrative pour les trois jours : 290,00 € TTC (incluant trois déjeuners/mandat administratif)
 Inscription personnelle pour les trois jours : 140,00 € TTC (incluant trois déjeuners/chèque joint obligatoirement)
 Inscription administrative ou personnelle pour un jour :
le 25 26 27 : 130,00 € TTC (incluant un déjeuner)

Merci de cocher impérativement vos jours de présence.

Tarif étudiant (sur présentation de la carte) : (TVA 19,6 %)

- pour les trois jours : 90,00 € TTC (incluant trois déjeuners/chèque joint obligatoirement)
 pour un jour : le 25 26 27 : 50,00 € TTC (incluant un déjeuner/chèque joint obligatoirement)

Merci de cocher impérativement votre jour de présence.

Mode de paiement : (règlement à l'ordre de PUS)

- Chèque bancaire (joint obligatoirement à l'inscription pour toute inscription personnelle et étudiante).
 Mandat administratif :

Numéro du bon de commande :
Service gestionnaire :

IMPORTANT

Les annulations doivent parvenir à PUS, par courrier ou par fax, au plus tard 7 jours avant la date de la manifestation.
À défaut, la facture sera maintenue.

Fait à, le
Cachet de la collectivité ou de l'organisme : Signature :

Afin de gérer au mieux l'organisation des congrès et des ateliers, merci de bien vouloir nous préciser vos choix de participation :

Les congrès (cochez 1 case) :

- C1 : Sports de montagne et sports nature : quelle maîtrise d'ouvrage pour quel projet de territoire ?
- C2 : Espaces, sites et itinéraires : quelle maîtrise d'ouvrage ? Quelle maîtrise d'œuvre ? Quel financement ?
- C3 : Sports et loisirs nautiques : quelles stratégies de développement ?
- C4 : Sport et politique publique : quelles complémentarités entre les acteurs ?
- C5 : Sport, architecture et urbanisme : quels aménagements, quels projets pour quels services ?
- C6 : L'éducation par le sport : quelles politiques éducatives ? Quelles complémentarités entre les acteurs ?
- C7 : Sport, emploi et développement local : quelle pérennisation des emplois et professionnalisation des structures ?
- C8 : Piscines publiques : quelle maîtrise d'ouvrage, quel financement pour quelle politique ?
- C9 : Nouvelles pratiques sportives de loisir et de santé : quelles réponses apporter ?
- C10 : Sport professionnel : vers un aménagement du territoire ?
- C11 : Événementiel sportif : partenariats public, privé et mouvement sportif : pourquoi et comment ?
- C12 : convention nationale du RUMPRIS (réservé aux universitaires et étudiants - à cochez uniquement si vous êtes inscrit à la convention)

Les ateliers (cochez 3 cases maximum) :

- CDESI : quels enseignements tirer des premières expérimentations ?
- Les groupements d'employeurs
- Les skates park : le point sur l'état actuel de la normalisation
- La réglementation administrative des manifestations sportives
- La convention collective du sport : quelle mise en application ?
- Loisirs sportifs indoor et tourisme : les bonnes idées à mettre en œuvre
- Surveillance des piscines et baignades : l'évolution du cadre réglementaire
- La filière sportive, état des lieux et perspectives
- Comment la LICRA peut accompagner les collectivités dans la lutte contre le racisme et la promotion de la citoyenneté ?
- Les terrains synthétiques
- Le sportif de haut niveau et le sportif professionnel : statut, rémunération, fiscalité, droit d'image
- Quel statut pour un travailleur indépendant ? (profession libérale, micro-entreprise...)
- Financement et fiscalité des manifestations sportives
- PDESI : quels outils juridiques pour maîtriser l'accessibilité aux ESI ?
- La maîtrise de l'énergie dans les équipements sportifs
- La glisse urbaine : législation, équipement, structuration
- Équipements sportifs de proximité : leurs fonctions, les évolutions normatives
- Le management des associations sportives
- La patinoire, un outil d'animation dans la ville
- Gardiennage des équipements sportifs ou/et vidéosurveillance ?
- Fonction publique territoriale (conseiller, éducateur), fonction publique d'État (enseignant, inspecteur, professeur) : différences et convergences
- La sécurité matérielle dans les piscines
- La démarche qualité dans les équipements sportifs
- Équipement sportif et démarche HQE
- Pratique outdoor et auto-évaluation interactive
- Utilisation des stades : pouvoir de l'arbitre, arrêtés municipaux, quelles responsabilités ?
- Un office municipal des sports : pour quoi faire ?



Infosport.org

**Sports
et
Territoires**



Le Salon du sport
du Loisir du Tourisme
et des Territoires
Du 25 au 27 janvier 2006 à Grenoble

sport
LOISIR et TOURISME
territoires

BULLETIN DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE

À retourner avant le 17 décembre 2005* à :
PIMENT PRODUCTION - 14 rue Claude Genin - 38100 Grenoble
Tél. : 04 76 63 93 80 - Fax : 04 76 63 17 52 - E-mail : marjorie@piment-production.fr

IDENTIFICATION

Organisme :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. : Fax :
E-mail :

Indiquer **IMPÉRATIVEMENT** un n° de fax ou une adresse e-mail car les documents administratifs vous seront retournés obligatoirement par ces moyens de communication.

RÉSERVATION HÉBERGEMENT

Les tarifs indiqués intègrent l'hébergement, le petit-déjeuner ainsi que la taxe de séjour, et s'entendent par nuit et par chambre. **Votre réservation sera effectuée parmi les hôtels dont les fourchettes de prix sont ci-dessous mentionnées. L'agence positionnera votre hébergement dans les hôtels, des plus économiques aux tarifs les plus élevés, en fonction de la date de réception de votre bulletin de réservation.**

	Hôtel 2*	Hôtel 3*	Hôtel 4*
Chambre Single :	<input type="checkbox"/> de 49 € à 86 €	<input type="checkbox"/> de 85 € à 129 €	<input type="checkbox"/> 161 €
Chambre Double :	<input type="checkbox"/> de 61 € à 86 €	<input type="checkbox"/> de 105 € à 151 €	<input type="checkbox"/> 242 €

Nuit du 24 au 25 janvier 2006 nuit du 25 au 26 janvier 2006 nuit du 26 au 27 janvier 2006
Soit Nuits.

Viendrez-vous au salon avec votre véhicule ? oui non

Les frais de dossier s'élèvent à 10 € et majoreront votre facture d'hébergement.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Après réception de ce bulletin de réservation, Piment Production vous fera parvenir une confirmation de votre option avec le nom et les coordonnées de votre hôtel, ainsi que le montant du chèque qui sera à nous retourner dans la semaine pour la validation de votre hébergement. À réception de celui-ci, un bon d'échange vous sera adressé et devra être remis à l'hôtel dès votre arrivée.

ANNULATION ET MODIFICATION

Pour les annulations intervenant avant le 24 décembre 2005, 25 % du montant de la prestation seront conservés. Pour toute annulation après cette date, la totalité du règlement sera conservée. Toute modification sera facturée 10 €.

* Au-delà de cette date, merci de contacter le plus rapidement possible PIMENT PRODUCTION